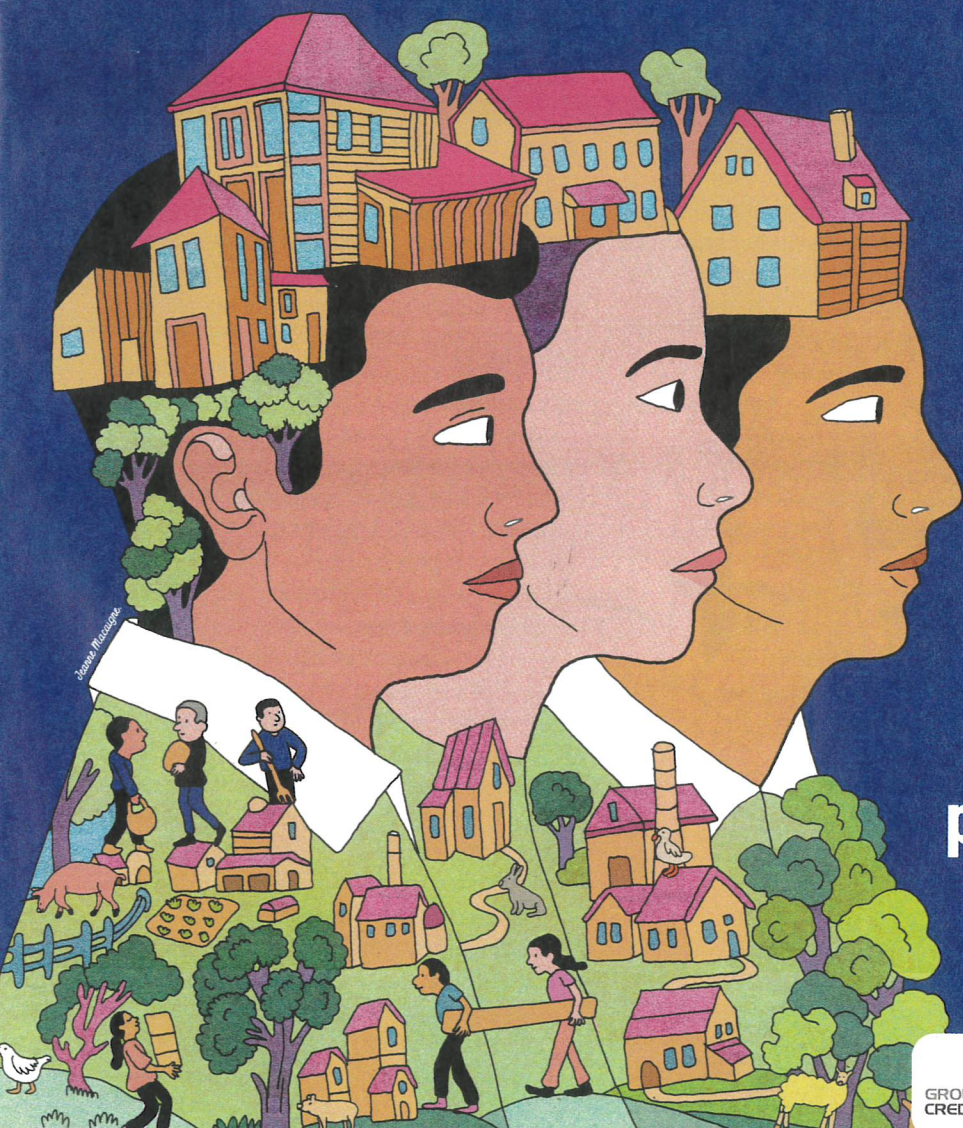


# AGIR POUR UNE FRANCE PLUS JUSTE



**CLIMAT  
TERRITOIRES  
EMPLOI  
ÉCOLE  
ALIMENTATION**

**15 initiatives  
pour changer  
la société**



# Quand les coopératives aident les **territoires ruraux** à se développer

Installation de commerces et de lieux de convivialité, location de logements à tarifs abordables... Les coopératives investissent les villages.



Jeanne Macaigne.

**G**ibles, petite commune de 580 habitants située dans le département de Saône-et-Loire (71), a bien failli perdre son dernier commerce, la boulangerie-épicerie située sur la place du marché que ses exploitants



souhaitaient vendre depuis dix-sept ans. Les habitants de ce village de Bourgogne-Franche-Comté auraient alors dû prendre la voiture et rouler au moins dix minutes pour se ravitailler.

Le commerce a néanmoins trouvé des repreneurs et rouvert ses portes en juin dernier après plusieurs mois de travaux. Chez Cocotte propose désormais du pain principalement fait avec des farines anciennes, locales et biologiques, et des produits d'épicerie majoritairement issus de l'agriculture biologique. Le projet n'aurait pu aboutir sans l'intervention de Villages vivants, une coopérative immobilière rurale et solidaire. Cette dernière, dont l'objectif est de faciliter l'installation de commerces et de lieux de convivialité dans les villages, a en effet acheté les murs et le fonds de commerce pour les louer à ses repreneurs qui n'avaient pas les moyens de cette acquisition. Coût de cet achat : 80 000 euros, auxquels il a fallu ajouter 265 000 euros de travaux.

Un bâtiment à Meximieux dans l'Ain pour une association de citoyens autour d'un projet d'alimentation durable, une ressourcerie en Lozère pour réparer des objets... Depuis sa création en 2018, Villages vivants a acheté 24 lieux pour y installer des activités à fort impact social. Le loyer versé par les porteurs de projet est « *calculé pour être soutenable* », précise Anne-Sophie Daudon, responsable accompagnement des projets ESS de Villages vivants. Et la première année, ils n'ont souvent pas de loyer à payer. Villages vivants est une société coopérative d'intérêt collectif (Scic) réunissant dans son sociétariat des citoyens, des collectivités et les locataires. Elle emploie désormais quinze salariés, qui sont urbanistes, architectes ou issus des métiers du bâtiment. Depuis ses origines, la Scic a levé plus de 2,5 millions d'euros auprès de fonds d'investissement éthiques, de l'Etat, de la Banque des territoires, de fondations, etc.

### Projets immobiliers en Occitanie

En Occitanie, la Scic Bien commun œuvre elle aussi à la revitalisation des villages, mais également des petites villes. A Cazes-Mondenard, commune de 1 195 habitants du Tarn-et-Garonne en manque cruel de petits logements pour personnes à revenus modestes, elle porte par exemple le projet de rénovation de la maison Mazet. Celui-ci offrira à partir de l'automne 2025 huit appartements à tarifs abordables à destination de jeunes et de seniors autonomes. En rez-de-chaussée, le bâtiment accueillera une épicerie multiservices.



O.B.R.

Tribune

Par **Marie-Guite Dufay**,

présidente de la région Bourgogne-Franche-Comté

## Des régions résilientes et inclusives

**L**es Journées de l'économie autrement (JEA) sont devenues un rendez-vous incontournable pour les acteurs économiques et sociaux, elles nous offrent l'opportunité de réfléchir ensemble aux grands défis de notre temps.

Dans un monde en pleine mutation, il devient urgent de repenser nos modèles de développement et d'ouvrir de nouvelles perspectives. L'audace collective, la volonté de faire ensemble peuvent-elles nous permettre de relever ces défis et de construire des régions plus résilientes, plus inclusives et plus prospères ?

Les initiatives portées par des citoyens, des entreprises, des collectivités ou des associations, lorsqu'elles sont coordonnées et mises en réseau, peuvent avoir un impact important. Ce pouvoir de l'action collective est au cœur de nos politiques régionales.

Dans notre région, en Bourgogne-Franche-Comté, des collectifs citoyens ont pris l'initiative de créer des coopératives énergétiques, de promouvoir l'agriculture biologique, ou de développer des circuits courts. Ces initiatives, qui sont souvent parties de rien, se sont progressivement étoffées, ont mobilisé de plus en plus de personnes, et ont fini par transformer en profondeur les dynamiques économiques locales. Loin d'être marginales, ces actions collectives ont un impact concret sur l'emploi, la préservation de l'environnement et la qualité de vie des habitants.

Cependant, l'audace collective ne se limite pas aux initiatives locales. Elle peut aussi s'exprimer à travers des politiques publiques ambitieuses. Notre région investit dans la transition énergétique, soutient l'économie sociale et solidaire, et mise sur l'éducation et la formation professionnelle. Ces politiques, lorsqu'elles sont élaborées en concertation avec les acteurs locaux, peuvent créer un environnement favorable à l'innovation et à l'émergence de nouvelles dynamiques économiques.

Enfin, il est essentiel de développer une culture de l'audace collective, en valorisant les initiatives innovantes, en partageant les bonnes pratiques et en développant des espaces de dialogue et de coopération. Les JEA permettent ainsi de créer des ponts entre les différents acteurs, de faire émerger de nouvelles idées et de construire ensemble des solutions pour l'avenir.



Créée l'année dernière, la Scic fonctionne comme une foncière : elle acquiert et rénove de manière écologique un bâti dégradé au cœur des bourgs pour le louer à tarifs abordables sous forme de logements et de locaux d'activité. Mais elle est aussi un bureau d'études, qui met des ingénieurs à la disposition des collectivités locales, réalise des diagnostics territoriaux, travaille sur la mixité des usages, la faisabilité architecturale, juridique et financière de leurs projets de réhabilitation de leur patrimoine. Les huit salariés de la coopérative font partie de son sociétariat, aux côtés de financeurs comme France active et de collectivités comme la commune de Cazes-Mondenard. Outre les subventions des collectivités, la Scic a récolté des fonds via la plate-forme citoyenne lita.com, sur laquelle les épargnants placent leur argent pendant plusieurs années en sachant qu'il sera orienté vers des projets engagés.

### Un tiers lieu dans les Ardennes

A Poix-Terron, petite commune des Ardennes de près de 900 habitants, c'est un tiers lieu qui devrait voir le jour en 2025 dans une ancienne halle de marchandises de la

SNCF. La locomotive occupera un bâtiment de près de 400 m<sup>2</sup> pour 9 000 m<sup>2</sup> de zone extérieure. On y trouvera des espaces de biodiversité, une voie verte, une ressource, des jardins partagés... et des activités autour de la formation, de l'emploi, de l'alimentation et du développement durable.

En attendant, un espace de préfiguration de 100 mètres carrés est ouvert au public, proposant déjà un fab lab, des lieux de restauration, de formation, de conférences, des animations culturelles locales, un club photo... Environ 300 personnes par mois viennent le visiter. Pour le porteur du projet, la Fédération des familles rurales des Ardennes, qui gère de nombreuses crèches et centres de loisirs, il s'agit d'explorer

de « nouvelles formes de lien social », explique Thibault Pay, directeur de l'association Pix'in-La locomotive, qui gère le tiers lieu. Cette dernière, qui compte trois salariés, bénéficie du soutien de l'Etat, de la région et de fondations privées. Mais c'est la commune de Poix-Terron qui porte les travaux et a déjà versé 2 millions d'euros pour la réhabilitation de la friche.

■ Nairi Nahapétian

“

**Dans l'Ain, en Lozère, en Saône-et-Loire... Depuis sa création en 2018, la Scic Villages vivants a acheté 24 lieux pour y installer des activités à fort impact social**

## Un dispositif pour accompagner les territoires en Bourgogne-Franche-Comté

Maintien des populations sur les territoires, rénovation du bâti, développement des énergies renouvelables, projets d'économie circulaire et de réemploi..., les actions du Générateur BFC en région Bourgogne-Franche-Comté touchent de nombreux domaines. Ce dispositif d'accompagnement des territoires réunit depuis 2016 des collectivités locales, des acteurs associatifs et coopératifs, des entreprises et des citoyens autour de la création de projets économiques. Un collectif de six opérateurs<sup>[1]</sup> qui est soutenu par

la région et l'Ademe, et ponctuellement par la Banque des territoires. Les opérateurs comme France active Franche-Comté interviennent dans des territoires qui sont plutôt ruraux (communautés de communes surtout, mais aussi de manière expérimentale des communes inscrites dans les démarches « Petites villes de demain » ou « Villages du futur »). La Bourgogne-Franche-Comté connaissant un fort vieillissement de sa population, ceux-ci sont confrontés à des problématiques de « mobilité, de maintien des seniors à domicile, de fixa-

tion des revenus sur les territoires... », comme l'explique Emilie Buatois, chargée de mission outils financiers et projets ESS à la région. Le budget du dispositif, de 540 000 euros par an, est inscrit dans le contrat de plan Etat-région (CPER). En 2021, l'impact social de son action a été mesuré par le cabinet coopératif Ellyx, qui a notamment mis en avant les liens créés ou recréés dans les territoires accompagnés par la démarche.

[1] France active Franche-Comté (qui est aussi le coordinateur du collectif), France active Bourgogne, le ClusTer Jura, Active, la Fédération des foyers ruraux de l'Yonne et le Pôle d'économie solidaire de l'agglomération dijonnaise.